

Image not found or type unknown



Resiliation abonnement telephonie

Par **CANICEIRO**, le **19/06/2010** à **18:53**

Bonjour,
Voilà, mon opérateur veut me faire payer pleinement mes mensualités restantes d'abonnement.
j ai souscrit un abonnement de 12 mois en avril 2009. j ai changé de forfait le mois d'août suivant (reconduction de 12 mois de mon lien a l'issue.
Je viens d'envoyer une lettre de résiliation à mon opérateur en pensant ne payer que 25 % de mon lien restant.
Or, celui-ci me réclame la totalité des mensualités restantes au motif que je n'étais pas lié 24 mois avec eux. Je ne trouve rien dans la loi Chatel le confirmant.
Merci pour votre aide.